



Newsletter 10 avril 2015

## Apprendre et se former avec le numérique

Le CESER vient d'adopter un **rapport** sur les pratiques et les évolutions nécessaires du système éducatif et de formation des Pays de la Loire et vous invite à sa présentation le 29 avril prochain à partir de 14h00 à l'hôtel de la Région à Nantes.

**En savoir plus : le programme.**

**Je m'inscris**

L'apport du numérique à tous les âges et à tous les secteurs d'activités au premier rang desquels l'éducation et la formation professionnelle fait consensus. Il existe pour autant des risques de fracture liés à des difficultés d'accès aux réseaux, d'acquisition des outils et d'appropriation des usages.

Pour éviter cet écueil, la stratégie Europe 2020 pour la croissance et l'emploi a fait du numérique l'une de ses priorités, à charge pour chaque Etat de s'associer à la démarche. En France, le plan France Très haut débit (THD) lancé en 2014 et celui initié dès 2013 par la Région des Pays de la Loire, visent à assurer la couverture en THD de l'Hexagone d'ici à 2022 et du territoire ligérien en 2020.

Mais la France doit aussi combler son retard en matière d'utilisation du numérique dans l'éducation, ce que la loi du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'Ecole de la République a comme objectif avec la création du service public du numérique éducatif.

De son côté, la Région des Pays de la Loire a engagé depuis 2008 de nombreuses actions en faveur du développement de l'usage du numérique dans l'enseignement et la formation professionnelle, que cette étude évalue et compare avec les démarches menées au-delà des frontières régionales.

Partant du constat que le numérique nous accompagne à chaque temps de notre vie, le CESER préconise d'adapter les outils et les méthodes aux nouvelles pratiques éducatives, gage de réussite du développement de la pédagogie numérique.



## Trois questions à Jacques Bordron, président de la commission "Education, Formation tout au long de la vie, métiers de demain" et Jacques Girardeau, Rapporteur de l'étude :

### Quels sont les enjeux du numérique en matière d'éducation et de formation ?

Le principal enjeu est l'adaptation des méthodes pédagogiques et des institutions éducatives à la montée en puissance de la culture du numérique. Il s'agit de permettre à chacun de maîtriser les outils numériques et d'acquérir des méthodes pour apprendre avec ces derniers. En revanche, il n'est pas question de proposer des cours "tout numérique", l'accompagnement des apprenants étant essentiel. Il convient de trouver un juste milieu pour prendre le meilleur de ce que permettent les outils numériques en éducation et formation.

### Comment le numérique est-il utilisé dans l'éducation et la formation ?

Les pratiques du numérique, très diverses et en constante évolution, ont pour point commun de rendre l'enseignement plus attractif, notamment par la présentation d'illustrations et de vidéos et aux échanges plus faciles que permet le numérique. L'utilisation de solutions nomades de type smartphones et tablettes

augmente cette attractivité. Permettant aux apprenants de progresser à leur rythme, certains logiciels peuvent par ailleurs favoriser l'apprentissage de compétences clés, tel que la lecture, mais aussi des apprentissages manuels, comme la manipulation d'un pistolet à peinture. Les centres de formation virtuels et les jeux sérieux jouent le même rôle en entreprise. On voit aussi émerger le concept de classes inversées qui demandent pour l'apprenant un travail en amont du cours en présentiel. Enfin, de nombreuses plateformes en ligne nationales et régionales proposent des formations à distance à l'instar des MOOC (Massive Open Online Courses) ou CLOM (Cours en Ligne Ouvert et Massif) qui se développent progressivement.

### Quel est l'impact du numérique sur l'orientation professionnelle ?

Toute la difficulté de l'orientation tient non seulement à la multitude d'informations disponibles en ligne, mais à leur constante actualisation et aux infinies possibilités qu'elles permettent. L'aide d'un professionnel apparaît indispensable pour rassurer et aider le jeune à valider ses choix et construire son projet d'orientation. A charge pour lui de savoir s'adapter aux nouveaux outils et aux stratégies d'information des jeunes.



Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.